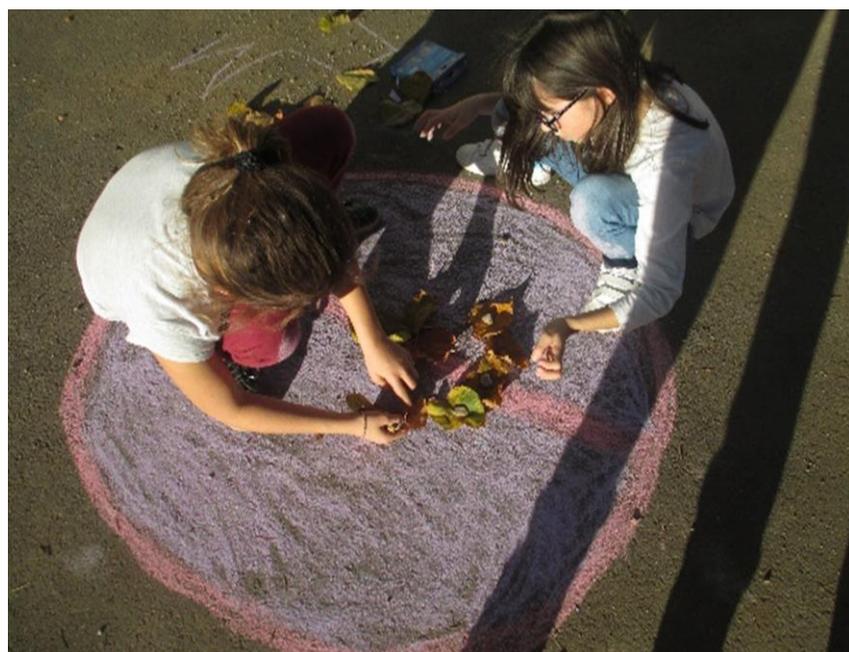


# Projet pédagogique

**ALAE MERCREDIS  
ALSH VACANCES  
Site Nelson Mandela - Foix**



# Sommaire

<b>1. Présentation de l'association.....</b>	<b>3</b>
• Historique .....	3
• Projet éducatif.....	4
• Rôles et missions des différents acteurs .....	5
• Le projet pédagogique .....	8
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association .....	8
• Budget général.....	9
<b>2. Présentation de l'équipe pédagogique :.....</b>	<b>10</b>
• Pour les mercredis .....	10
• Pour les vacances.....	11
<b>3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation .....</b>	<b>12</b>
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	12
• L'accueil des enfants en situation de handicap .....	12
• Description des différents temps.....	12
• Les locaux.....	14
• Déroulement d'une journée .....	15
• Organisation du temps repas.....	18
ALAE Mercredis / ALSH Vacances .....	18
• Analyse de situation liée aux mercredis et vacances.....	20
<b>4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions .....</b>	<b>21</b>
<b>5. Activités .....</b>	<b>22</b>
<b>6. Evaluation.....</b>	<b>23</b>
<b>7. Communication.....</b>	<b>24</b>
<b>8. Annexes.....</b>	<b>25</b>
• Sorties avec les enfants .....	25
• Les besoins fondamentaux de l'enfant .....	26
• Les besoins de l'enfant en fonction de son âge.....	27
• Organisation du temps repas .....	28
• Fiche projet/bilan d'activité.....	29
• Pharmacie .....	31

## I. Présentation de l'association

### • Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.

La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

### **A ce jour notre association gère :**

**8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.**

**4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**

**1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Etre vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, inter-générationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est disponible pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs Nelson Mandela à Foix, sur l'accueil de loisirs à St-Paul-de-Jarrat et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

## **Une structure associative bien adaptée**

### Un conseil d'administration

Composé de 9 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

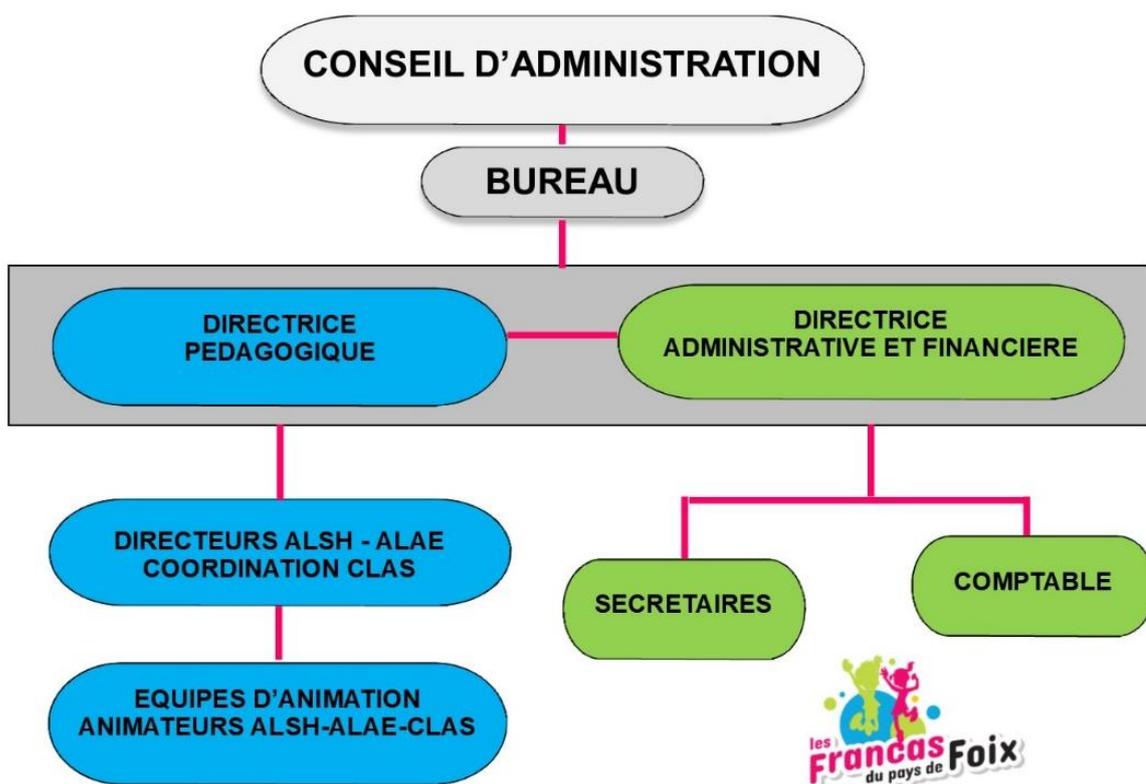
### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **d'un président et d'une vice-présidente**
- **d'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **d'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

**Des membres associés se composant de représentants de** collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

## **Une équipe professionnelle expérimentée**



Suite à une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.

**Un service administratif** qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **d'une directrice administrative et financière, Anne VIVES**, responsable du service administratif et financier.
- **d'une comptable**
- **de trois secrétaires**

**Un service pédagogique** dirigé par une **directrice pédagogique, Pascale BLAZY**, qui coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

- **de directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

### **Pédagogie :**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
  - de la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
  - de la gestion des conflits (adultes, enfants),
  - d'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en terme de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

### **Communication :**

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

### **Formation :**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existant sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

**D'animateurs ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

### **Pédagogie :**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière à ce que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...);

### **Sécurité :**

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que des sorties de l'école;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

### **Communication :**

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

### **Formation :**

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures. Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Dans la lignée et la dynamique de la manifestation Graines de Mômes (avril 2017), poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes éco-citoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **« Je découvre le patrimoine en m'amusant »** : faire découvrir aux enfants des différents sites les richesses de leur territoire. Cela se traduira sur le terrain par des sorties, des activités en partenariat avec des associations locales telles que Les Amis de Forges de Pyrène, des visites de musées et de monuments, des échanges intergénérationnels... Organiser des rencontres entre les différents sites d'accueils de loisirs au cours desquelles les enfants feront visiter à leurs camarades les richesses proches de leur accueil de loisirs.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
  - Participation à l'organisation du **8<sup>ème</sup> Festival des enfants** (samedi 15 juin 2019). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
  - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
  - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
    - le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un

défi la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)

- « Agis pour tes droits » Concours d'expression artistique sur le thème de la convention internationale des droits de l'enfant.

- **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

### **Deux nouvelles orientations pédagogiques cette année :**

- **Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...**

... sur toutes les structures, afin de respecter le bien être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif.

Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles,

- **La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...**

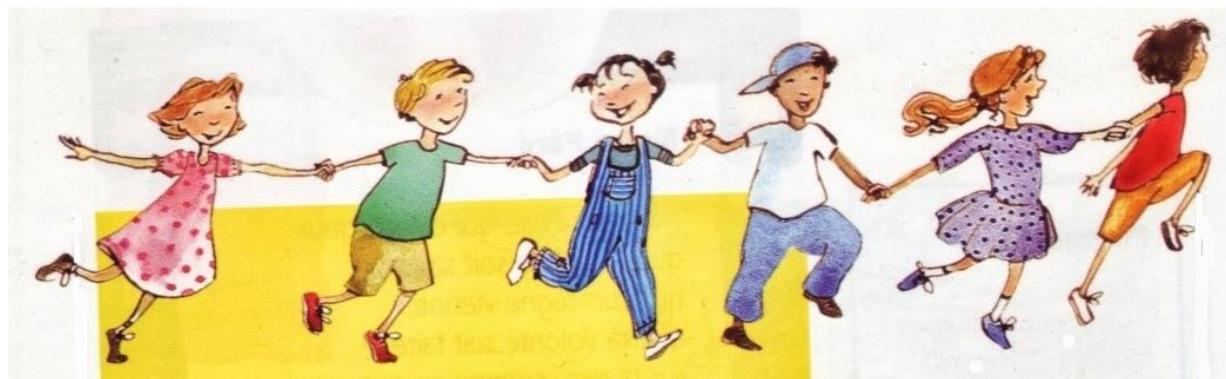
... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettrons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix et de Montgailhard et de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes. Même si nous favorisons déjà les liens avec les familles, notamment...

- en communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures,
- en les conviant à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...),
- en les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...)

nous souhaitons aller plus loin en créant en septembre 2019 une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement et les projets de l'association et de chaque accueil de loisirs et d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période.



## 2. Présentation de l'équipe pédagogique :

- Pour les mercredis

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
<b>CAUJOLLE Caroline</b>	Directrice	BEESAPT et BPJEPS
<b>CABALLERO Aurélie</b>	Animatrice	BPJEPS
<b>ELIAS Véronique</b>	Animatrice	BAPAAT (jeux, activités théâtrales)
<b>LACASSIN Pauline</b>	Animateur	BAFA / BAFD
<b>LHAND Ali</b>	Animateur	BPJEPS
<b>GARDEL Laura</b>	Animatrice	BAFA en cours
<b>NEGRE Chantal</b>	Animatrice	BAFA
<b>PEREIRA Françoise</b>	Animatrice	BEESAPT
<b>MAZET Louane</b>	Animatrice	Non diplômée
<b>MONIE Korelly</b>	Animatrice	BAFA
<b>RIBEIRO Lauriane</b>	Animatrice	CQP Péricolaire

- Pour les vacances

<b>NOM PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>DIPLOMES</b>
<b>CAUJOLLE Caroline</b>	Directrice	BPJEPS
<b>RIBEIRO Pascale</b>	Directrice	BPJEPS
<b>PEREIRA Françoise</b>	Directrice	BEESAPT
<b>BALICCO Laura</b>	Animatrice	BAFA
<b>CAHEN Victor</b>	Animateur	BAFA
<b>CAYROLLE Emilie</b>	Animatrice	BAFA
<b>DELRIEU Sandrine</b>	Animatrice	BAFA
<b>DUCLOS Nathan</b>	Animateur	BAFA
<b>ELIAS Véronique</b>	Animatrice	BAPAAT (jeux, activités théâtrales)
<b>FINOT Laura</b>	Animatrice	BAFA en cours
<b>GRIMAL Jean-Luc</b>	Educateur sportif mise à disposition par la Mairie de Foix	BEES
<b>GUERCI Mathieu</b>	Animateur	Non diplômé
<b>LHAND Ali</b>	Animateur	BPJEPS
<b>MOUSSAID Rachida</b>	Animatrice	BAFD en cours
<b>PORRET Jérémie</b>	Animateur	BAFA
<b>REDONDO Roberto</b>	Animateur	CQP Péricolaire
<b>THUALAGANT Anna</b>	Animatrice	Non diplômée
<b>SENECAL Justine</b>	Animatrice	BAFA
<b>SUANEZ Julie</b>	Animatrice	CAP Petite enfance
Cette équipe est complétée durant certaines périodes de vacances par des animateurs en CEE (Contrat Engagement Educatif).		

### **3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation**

- **Fonctionnement de l'accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs des mercredis après-midi et des vacances est mis en place par la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association. Il accueille à Foix les enfants Foix âgés de 3 à 11 ans résidant sur le territoire Pays Foix-Varilhes (ou dont au moins un des deux parents y travaille).

Le lieu d'accueil est scindé en deux bâtiments, l'un pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et l'autre pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Il est ouvert les mercredis de 11h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- en adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- en se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- en continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- en sensibilisant les enfants à la différence ;
- par la mise en place de partenariats avec des associations telles que l'association des Paralysés de France, l'association « Sur les pas d'Emmy »...

- **Description des différents temps**

#### **Pour les mercredis :**

- 11H00/11H30 Deux animateurs (désignés par avance) se chargent avec la liste d'installer la salle de repos
- 11H30 Ramassage des enfants par un transporteur avec nos salariés sur les différentes écoles du Pays de Foix
- 12H00/12H15 Accueil des enfants arrivés avec leurs parents

- 12H15/12H30 Accueil des enfants arrivés avec le bus et appel
- 12H 45 Repas des maternelles
- 12H 45 Repas des élémentaires
- 13H30/14H00 Départ des enfants avec leur famille ne restant pas l'après-midi. Repos pour les petits, temps calme et libre pour les autres.
- 14H15/16H30 Activités
- 16H00 Goûter des maternelles
- 16H30 Goûter des élémentaires
- 17H00/18H30 Continuité des activités en cours, petits ateliers, jeux libres, jeux de société

Temps éducatif et convivial

Départ échelonné des enfants, le directeur accueille au portail les parents et filtre les entrées.

Organisation des ramassages le mercredi midi :

	HEURE ET LIEU DE DEPART	MODE DE TRANSPORT	PARCOURS
<b>LIGNE 1</b>	11H15 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	BRUILHOLS FOIX PAUL BERT FOIX LUCIEN GORON FOIX
<b>LIGNE 2</b>	11H15 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	PARMENTIER FOIX CARDIE FOIX CADIRAC FOIX FERRIERES
<b>LIGNE 3</b>	11H45 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	MONTOULIEU SAINT-PAUL-DE-JARRAT
<b>LIGNE 4</b>	11H45 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	MONTGAILHARD SAINT-PAUL-DE-JARRAT (si besoin)
<b>LIGNE 5</b>	11H15 ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	CRAMPAGNA SAINT-JEAN-DE-VERGES
<b>LIGNE 6</b>	11H ALSH NELSON MANDELA	TRANSPORTEUR	SERRES-SUR-ARGET SAINT-MARTIN-DE-CARALP SAINT-PIERRE-DE-RIVIERE

Possibilité d'utiliser un de nos minibus s'il n'y a plus de place dans le bus du transporteur. Les animateurs, lors des ramassages, veilleront à la sécurité des enfants (lors des déplacements à pied, dans les bus...). Les parents peuvent transmettre des informations concernant leurs enfants, soit par téléphone ou par mail au siège administratif au plus tard le matin même et également par l'intermédiaire et/ou de la personne référente de l'accueil sur chaque école.

**Pour les vacances :**

- 7H30/9H30 Accueil des enfants et de leur famille
- Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille au portail les parents et filtre les entrées.

- 9H30/10H00 Présentation de la journée et appel
- 10H00/12H00 Activités
- 11H45/12H00 Départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine
- 12H00/12H05 Repas des maternelles et des élémentaires, temps éducatif et convivial
- 13H30/14H00 Départ des enfants inscrits pour la matinée et le repas et accueil des enfants et de leur famille venant pour l'après-midi. Repos pour les petits, temps calme et libre pour les autres.
- 14H00/16H00 Activités
- 16H00 Goûter des maternelles
- 16H30 Goûter des élémentaires
- 17H00/18H30 Continuité des activités, petits ateliers, jeux libres, jeux de société

Départ échelonné des enfants, le directeur accueille les parents.

- **Les locaux**

Espace maternel :

- 1 salle d'activités ;
- Salle de motricité ;
- Salle de repos et de sieste ;
- Espace aménagé de jeux et d'activités extérieures ;
- Sanitaires adaptés.

Espace élémentaire :

- 1 salle d'accueil (coins calmes, jeux de société, coin lecture...) ;
- 1 salle d'activités ;
- Espace sportif à l'extérieur ;
- Sanitaires ;
- 1 salle de sport / expression.

Une salle de restauration

Les repas sont préparés par un cuisinier municipal à la cuisine centrale de Nelson Mandela et les menus élaborés par la responsable des cantines de Foix. Les régimes alimentaires : allergies et sans porc uniquement sont pris en compte.

Un local pour le matériel pédagogique (régie : 1 côté maternel et 1 côté élémentaire)

Il y a le matériel minimum nécessaire dans les salles d'activités.

Le stock du matériel pédagogique et du matériel spécifique (pédagogique +outils) est rangé dans la régie.

Pour le matériel sportif

Pour les élémentaires, le matériel sportif pour les temps libres (ballons de basket ou de foot) est stocké dans une pаниère en salle d'accueil. Le reste du matériel sportif se trouve dans la régie, dans le petit local (dans vestiaire couloir) et au bureau administratif. Pour les maternelles, possibilité d'utiliser certains matériels sportifs uniquement pour des ateliers.

1 machine à laver côté maternel.

1 pharmacie côté maternel.

1 pharmacie côté élémentaire.

Afin d'alimenter ces 2 pharmacies, une réserve de produits de premiers soins est stockée au bureau administratif.

Une trousse de secours est attribuée à chaque groupe pour les sorties. Elle doit être contrôlée avant chaque départ. Au besoin une autre pharmacie peut être constituée mais doit être vidée au retour.

Tous les soins donnés et plaintes sont consignés sur la fiche prévue à cet effet.

Sur chaque planche d'appel se trouve une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins au fur et à mesure de la journée. Les informations contenues sur ces fiches sont reportées le soir sur le cahier de pharmacie qui est conservé au bureau.

- **Déroulement d'une journée**

#### Pour les mercredis

##### **11h00/11h30 :**

Deux animateurs (désignés par avance) se chargent avec la liste d'installer la salle de repos

##### **11h30 : ACCUEIL**

Entre 11h30 et 12h30 arrivée échelonnée. L'arrivée des enfants s'effectue par ramassages (6 lignes bus sous-traitées et encadrées par nos animateurs) ou directement par les familles.

Temps calme et libre (mater), temps libre (primaire), wc + lavage des mains. Penser à faire l'appel + penser à leur lire ou faire lire le menu.

##### **12h45 Repas maternelles**

##### **12h45 Repas primaires**

 **13h30/14h00 : ACCUEIL APRES-MIDI** Départ pour le « temps repos » des petits, temps calme et libre, mise en place du matériel des activités. Pour les 6/11 ans pas de jeux de ballons (foot, basket), d'autres jeux plus calmes et plus adaptés sont mis à leur disposition.

Départ des enfants avec leur famille ne restant pas l'après-midi.

#### Temps repos maternels :

2 animateurs s'occupent du temps repos. Les enfants sont installés (lecture, musique puis temps calme). Au bout d'un moment, l'animateur en soutien s'en va avec éventuellement des enfants qui se sont assez reposés ou bien pas endormis. L'autre animateur reste avec les enfants qui dorment (il pense à s'amener du travail pour avancer les activités) ou bien fait des allers-retours (en fonction des périodes et des effectifs). Les autres enfants sont également installés pour temps de repos (lecture, musique puis temps calme).

##### **APRES-MIDI : ACTIVITES**

Après l'appel, présentation des ateliers : différents ateliers entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités. Penser à faire ranger le matériel après les activités et autres.

##### **16h00/16h30 : Goûter maternelles**

##### **16h30/17h00 : Goûter élémentaires**

##### **17h00 /18h30 : ACCUEIL DU SOIR**

Départ échelonné des enfants. L'animateur référent accueille les parents, vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et barre l'enfant, sinon elle doit se présenter au bureau. Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques auront un rôle de présence active et proposeront des petites activités simples, de continuer les activités de l'après-midi, jeux de sociétés, jeux libres... Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...). Le directeur au portail pointe les élémentaires et filtre les entrées.

L'animateur ramène la caisse du goûter.

✍ Pour les temps libres élémentaires | caisse matériel sportif se trouve dans la salle d'accueil (1 ballon foot, 1 ballon basket...).

Vers 18h00, possibilité de rassembler les enfants (mater et élémentaires)

Pour les vacances :

### **7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN**

Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille les enfants et les parents, demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (si autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et, si nécessaire, note des observations. L'accueil des enfants d'âge maternel se fait dans la salle de motricité, un animateur référent demande aux parents si les plus jeunes doivent se reposer. Les enfants d'âge élémentaire sont accueillis dans la salle d'activités.

Arrivée échelonnée des autres animateurs qui ont un rôle de présence active et proposent des petites activités simples, jeux libres, lecture d'histoires, jeux de société ... **pas de jeux collectifs, sportifs jusqu'à 9h30** (à partir de 9h00 | groupe d'enfants peut aller dans la cour avec un animateur). A partir de 9 heures penser à la mise en place du matériel des ateliers.

### **9h30/10h00 : PRESENTATION ACTIVITES**

Après l'accueil, le directeur récupère les fiches d'appel pour faire la photocopie au bureau puis les ramène aux animateurs afin qu'ils puissent faire l'appel et présenter les activités.

### **MATINEE : ACTIVITES**

Après l'appel, différents ateliers sont proposés, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

Penser à faire ranger le matériel après les activités.

Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.

### **AVANT LE REPAS**

Entre 11h45 et 12h00 départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine. Temps calme (mater), temps libre (élémentaire), wc + lavage des mains. Faire l'appel et penser à leur lire ou faire lire le menu.

### **12h00/12h05 Repas maternelles et élémentaires**

Les enfants sortent de table de façon échelonnée. Ne pas attendre que tout le monde ait fini pour sortir de la cantine.

### **13h30/14h00 : ACCUEIL APRES-MIDI**

Départ pour le « temps repos » des petits, temps calme et libre (voir annexe organisation du temps repos), mise en place du matériel des activités). Pour les 6/11 ans pas de jeux sportifs/collectifs, d'autres jeux sportifs plus calmes et plus adaptés sont mis à leur disposition.

L'accueil est fait par un animateur qui est informé des modalités (même organisation que le matin).

### **APRES-MIDI : ACTIVITES**

Après l'appel, présentation des ateliers : différents ateliers entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités. Penser à faire ranger le matériel après les activités.

Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.

### **16h00/16h30 : Goûter maternelles**

### **16h30/17h00 : Goûter élémentaires**

Le goûter se prend assis sur des bancs ou bien autour d'une table.

Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

### 🚦 17h00/18h30 : ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents au portail pour les élémentaires et dans la salle de motricité pour les maternelles, vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et barre l'enfant. L'accueil des enfants d'âge maternel se fait dans la salle de motricité et celui des enfants d'âge élémentaire au portail. Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques ont un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer l'activité de l'après-midi, des jeux de sociétés, des jeux libres... Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...).

L'animateur qui finit à 18h ramène la caisse du goûter.

✍ Avant de partir penser à transmettre à l'animateur du soir les infos concernant les enfants qu'il doit communiquer aux parents (même si déjà noté dans la case observation).

✍ Pour les temps libres élémentaires, la caisse matériel sportif se trouve dans la salle d'accueil (1 ballon foot, 1 ballon basket...).

**REGISTRE PHARMACIE** : à compléter obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...)

Tous les soins sont consignés sur la fiche pharmacie sur la planche d'appel et sont reportés le soir sur le cahier de pharmacie au bureau par l'équipe de direction.



- **Organisation du temps repas**

**ALAE Mercredis / ALSH Vacances**  
**Equipe cantine et Equipe d'animation**

***L'équipe de cantine est « responsable du repas »***

***ET***

***L'équipe d'animation est « responsable du temps repas »***

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. L'accent sera mis sur l'autonomie (se servir, couper, débarrasser...) et la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter). La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Le 1er jour à 8h30 pour les vacances	Un animateur maternel + un animateur élémentaire vont chercher la caisse (intitulée gobelets sales) et un jerricane d'eau en cantine qu'ils gardent la semaine. L'équipe de cantine donne le nombre exact de gobelets + 5. Les gobelets seront gardés toute la journée et ramenés le soir (gobelets sales). Au cours de la journée, si tous les verres sont utilisés, l'animateur les rincera.
10h00 pour les vacances	L'effectif repas (avec les allergies, et les « sans porc » et les « sans viande » - pour information uniquement car il n'est pas tenu compte des régimes alimentaires sans viande mais quand cela est possible la viande est séparée de l'accompagnement) sera communiqué à la cuisine et au réfectoire par le directeur.
12h00 Vacances 12h45 Mercredis	Repas des petits (maternelles). Repas des petits (maternelles).
12h05 Vacances 12h45 Mercredis	Repas des grands (élémentaires). Repas des grands (élémentaires).
16h00/16h30 16h30/17h00 Mercredis et vacances	Goûter des maternelles pris à l'extérieur de la cantine. Goûter des élémentaires pris à l'extérieur de la cantine. Il est préparé à l'avance par tranches d'âges et laissé à l'extérieur de la cantine (caisse goûter par groupe + gobelets (+5) + plateau à mettre pour poser les tartines).
17h30/18h00 Mercredis et vacances	Un animateur ramène les gobelets sales sur le chariot à l'entrée de la cantine (côté porte-manteaux élémentaires) dans la caisse goûters. Les caisses sont vidées et les petites cuillères rincées.
Vacances	Les animateurs gardent les jerricanes qui seront vidés, la caisse des gobelets sales qui a été récupérée le 1er jour et les gobelets propres non utilisés...

## ORGANISATION DES SALLES

Les petits mangent dans le petit réfectoire de la cantine ou à l'extérieur (vacances d'été) si le temps le permet (veiller à ce que le mobilier soit adapté).

Les grands mangent dans le grand réfectoire ou à l'extérieur (vacances d'été) si le temps le permet.

## ENCADREMENT

Si possible un animateur par table ou pour deux tables.

Si l'animateur doit s'occuper de plusieurs tables, il devra être installé de façon à ne pas tourner le dos aux autres tables dont il a la charge pour éviter de se lever toutes les cinq minutes pour faire en sorte de demander davantage de calme.

## TEMPS REPAS

L'entrée et le plat principal sont apportés sur les tables par le personnel de la cantine.

### **Après l'entrée et le plat principal :**

Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Puis ce sont les adultes ou le responsable de la table qui vident le plat dans le bac adéquat (tri) et amènent le plat sur la table d'intendance.

S'il s'agit d'un saladier en verre, c'est l'animateur qui le vide et l'amène sur la table d'intendance.

Après le plat principal, les enfants empilent les assiettes et mettent les couverts dans la corbeille à pain.

Les assiettes seront ensuite amenées sur la table d'intendance par les animateurs.

La corbeille contenant les couverts est amenée et vidée par un enfant (responsable de table) dans un bac sur la table d'intendance. Elle est ensuite ramenée à table.

Le dessert est apporté sur la table d'intendance dans les réfectoires par le personnel cantine et c'est un animateur (l'animateur dont la table a terminé en premier) qui ira le chercher et le répartir par tables. Certains desserts seront servis dans des assiettes ou ramequins (gâteaux, fromage sans emballage, fromage blanc...). Durant les vacances d'été les desserts sont répartis par table par le personnel cantine.

### **Après le dessert :**

Ranger les verres, la carafe, les ramequins, les petites cuillères et les assiettes à dessert au milieu de la table.

Pousser les miettes au milieu de la table avec les serviettes en papier.

Un enfant par table (responsable de table) vide, à l'aide de la corbeille, les papiers, les emballages et le pain restant dans le bac de tri correspondant.

Dès le repas terminé, les animateurs feront sortir les enfants par groupes échelonnés.

*L'équipe de cantine prévoira deux à trois seaux pour le tri des déchets : un seau pour le pain, un seau pour la nourriture et un seau pour les emballages et les papiers. S'il n'y a que deux seaux mettre le pain et la nourriture dans le même seau.*

### **Durant le repas :**

Les enfants (responsables de tables) peuvent aller chercher le pain et les carafes d'eau mis d'avance par le personnel cantine sur la table d'intendance.

Le directeur ALAE Mercredis mange avec les enfants.

Le directeur ALSH vacances mange avec les enfants, sauf un jour par semaine (repas pris avec l'équipe de la cantine).

**Il est interdit de rentrer dans la cuisine satellite. Toute demande de l'équipe d'animation doit être adressée au directeur (ou animateur référent du groupe) qui transmettra au responsable du satellite et vice versa. Le responsable satellite fera remonter les demandes au directeur (ou animateur référent du groupe) qui transmettra à l'équipe d'animation.**

- **Analyse de situation liée aux mercredis et vacances**

### **Analyse générale, public en lien avec les objectifs**

Les enfants accueillis sur le centre de loisirs sont issus majoritairement de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes, de milieux sociaux et culturels différents. Depuis septembre 2018, les enfants de l'ALSH des vacances peuvent être accueillis sur plusieurs sites (Foix, Saint-Paul-de-Jarrat ; Varilhes et Verniolle).

Les ALSH sont situés dans un territoire qui valorise son patrimoine (musées, aménagements, restauration de sites anciens, spectacles, tissu associatif très riche...). Ils sont également situés à proximité d'infrastructures sportives et culturelles.

Notre association est associée au Projet Educatif de Territoire de la commune de Foix et au Projet Educatif de Territoire de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes. Sur le temps périscolaire, il y a un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole géré par la commune de Foix.

#### Les mercredis :

Le groupe des maternelles est équilibré majoritairement composé de « petits » qui ont besoin de se reposer.

Le groupe d'enfants d'âge élémentaire est homogène. Ils souhaitent souvent « rester tranquilles ». Cependant, ils sont volontaires, participatifs et agréables.

#### Les vacances :

Une autre nouveauté concerne l'amplitude horaire de la journée, qui est plus étendue. Les enfants peuvent, en effet, être accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

### **Constat**

Suite à cette analyse, nous souhaitons mettre l'accent sur la prise en compte du rythme de l'enfant dans son ensemble (biologique et individuel). Nous devons rester vigilants au bien-être et à l'écoute de chacun afin de lui permettre de s'épanouir et de devenir autonome. L'équipe mettra en place des outils et des espaces pour permettre aux enfants de s'exprimer.

Nous souhaitons également, faire découvrir aux enfants différents sites, les richesses de leur territoire et leur permettre de se rencontrer autour de projets communs.

Enfin, nous impulsons des rencontres avec les enfants des ALSH du Pays Foix-Varilhes, autour de projets communs.

## 4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, le vivre ensemble, ...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif de Territoire.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Respecter le rythme de l'enfant.	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Etre à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Matérialiser des « coins » (construction, imitations, lecture, jeux de société, ...) d'accès libres, adaptés en fonction de l'âge et des besoins.</p> <p>Décorer les espaces. Instaurer des temps calmes et des réveils échelonnés (petits). Proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant.</p> <p>Prendre en compte l'envie et la fatigue des enfants. Lui permettre de ne « rien faire ».</p>
Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.	<p>Favoriser la découverte du milieu naturel et culturel.</p> <p>Favoriser les échanges entre enfants des différents sites.</p>	<p>Utilisation des infrastructures du territoire (ludothèque, bibliothèque...).</p> <p>Mise en place de partenariats avec les associations locales.</p> <p>Sorties nature.</p> <p>Activités créatives avec des éléments naturels du milieu environnant.</p> <p>Rencontres à thèmes. Sorties et activités communes.</p>

## 5. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet [www.lesfrancasdupaysdefoix.com](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com).

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

## 6. Evaluation

- Chaque animateur devra pour chaque projet compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Celles-ci seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.
- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
Respecter le rythme de l'enfant dans son individualité.	<p>Aménager des espaces adaptés.</p> <p>Adapter les différents temps de la journée.</p> <p>Etre à l'écoute et attentif au rythme de chacun.</p>	<p>Des espaces ont été aménagés. Le mobilier est adapté à l'âge. Le mobilier est adapté aux besoins.</p> <p>Les temps de la journée sont adaptés en fonction de l'âge. Les temps de la journée sont adaptés en fonction des besoins de l'enfant.</p> <p>Les temps de la journée sont modifiés si besoin.</p>	<p>Au moins trois espaces sont identifiés pour les maternelles et les élémentaires (coin lecture, coin jeux d'imitation, coin jeux de construction...).</p> <p>Tous les espaces ont du mobilier adapté.</p> <p>Au moins un temps de repos/calme est mené dans la journée. Alternance d'activités sportives et d'activités calmes par demi-journée.</p> <p>Au moins un temps de jeu libre par demi-journée est mis en place.</p>
Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.	<p>Favoriser la découverte du milieu naturel et culturel.</p> <p>Favoriser les échanges entre enfants des différents sites.</p>	<p>L'enfant connaît son environnement proche (infrastructure, parc, sentier de balades...).</p> <p>L'enfant découvre des sites culturels du territoire (musés...).</p> <p>L'enfant découvre des animaux et des végétaux de son environnement.</p> <p>Les enfants des différents sites se rencontrent autour de projets communs (sorties, activités, spectacles...).</p>	<p>Au moins une activité sur le patrimoine ou une balade à thème (animaux, végétaux, mythes et légendes d'Ariège...) est proposée à chaque période.</p> <p>L'enfant connaît différents « coins nature » près de chez lui.</p> <p>Une visite ou un spectacle est proposé à chaque période.</p> <p>Au moins 2 activités communes ont été proposées à chaque période de vacances.</p>

## 7. Communication

### **La communication interne destinée aux équipes d'animation**

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

### **La communication externe destinée aux familles**

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALSH, Festival des enfants...

### **La communication en direction des enfants**

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

### **La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs**

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.



## 8. Annexes

- **Sorties avec les enfants**

### A L'ATTENTION DU RESPONSABLE DE LA SORTIE (ANIMATEUR PERMANENT)

#### 1) LA VEILLE DE LA SORTIE :

- **Donner** si nécessaire des précisions sur la tenue vestimentaire (casquette, vêtement de pluie, baskets...) aux parents lors de l'accueil.
- Prévoir de faire différents sous-groupes (bracelets en laine de couleurs, pour les maternels notamment).

#### 2) LE JOUR DE LA SORTIE :

- avant le départ :

- **se munir** de la liste des enfants inscrits ; faire un premier comptage au départ ;
- **vérifier** sur les fiches d'inscription, les données d'ordre sanitaire (allergies...) + PAI ;
- **prendre** la pharmacie après l'avoir complétée; I PHARMACIE PAR GROUPE
- **s'assurer auprès de la cantine** que les pique-niques soient en nombre suffisants (idem pour l'eau) ;
- **se munir** : a) du matériel nécessaire à l'activité ;  
b) du bon à remettre au prestataire ;

- pendant la sortie :

- **au moment du repas, ouvrir les glacières** et noter les températures ;
- **compter** régulièrement les enfants (montées dans le bus, après le repas...) ;
- **vérifier** la tenue vestimentaire (port de la casquette...) ;
- **penser** à noter sur la fiche, la température de la glacière au moment de l'ouverture.
- **En cas d'accident** prévenir les secours, les parents et la directrice

- après la sortie :

- **ramener** les glacières (les vider)
- **vider** la trousse à pharmacie
- **donner** les factures et faire un point de la sortie à la directrice ou adjoint

- dans le grand bus :

- **I animateur à l'entrée du bus**
- **I animateur à l'intérieur du bus qui accueille**
- **I animateur à la porte de secours**
- **Se répartir dans l'ensemble du bus**
- **Le responsable est le principal interlocuteur avec le prestataire (chauffeur). Il compte les enfants au départ.**

- **Les besoins fondamentaux de l'enfant**

2/6 ans : Les petits

7/12 ans : Les moyens

> 12 ans : Les adolescents

<p><b>MOUVEMENT</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Les gestes sont imprécis, hésitants, maladroits (les activités doivent être courtes et variées).</p> <p><b>7/12 ans</b> : La précision se développe, l'attention est plus soutenue.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Débordant d'énergie. Le geste est très précis mais sont vite fatigués.</p>	<p><b>REPOS</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Temps fréquent de repos, très court, rythme plus lent dans et entre les activités.</p> <p><b>7/12 ans</b> : Des temps calmes mais le cycle du sommeil est très important.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Besoin de repos, très fatigables.</p>
<p><b>SECURITE Physique, morale et à tous les âges</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Créer un lien et un lieu de confiance, sécurité affective sans bêtifier.</p> <p><b>7/12 ans</b> : L'affectif est plus facile à conquérir que chez le tout petit.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Aiment le risque, très fragiles affectivement.</p>	<p><b>RISQUE Il est formateur</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Les enfants connaissent leurs limites.</p> <p><b>7/12 ans</b> : Conscience moindre du danger.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Aiment « taquiner ». Aiment le danger.</p>
<p><b>SOCIALISATION</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Centré sur lui-même (moi je).</p> <p><b>7/12 ans</b> : Décentre son intérêt, s'ouvre aux autres, à la collectivité, à la socialisation.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Baisse de la socialisation, retour à l'envie de solitude.</p>	<p><b>AUTONOMIE Indépendance</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Laisser faire mais être là.</p> <p><b>7/12 ans</b> : Avoir prévu un cadre et un matériel adapté.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Voir sécurité.</p>
<p><b>IMITATION</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Très important et nécessaire, appropriation des choses.</p> <p><b>7/12 ans</b> : Imitation comparative, avoir une notion de sa propre identité.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Imitation totale / Rejet important (extrémiste).</p>	<p><b>CREATION - EXPRESSION</b></p> <p><b>Toutes les tranches d'âges</b> : Ils intègrent quelque chose pour pouvoir faire, à partir de cette base, recréer, s'exprimer, faire.</p>
<p><b>FICTION Créer des moments, des lieux</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Vit à cheval sur le réel et l'imaginaire, décharge affective.</p> <p><b>7/12 ans</b> : L'imaginaire lui permet de vaincre ses peurs, décharge affective.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Difficile de rentrer dans l'imaginaire mais ensuite on y rentre totalement.</p>	<p><b>REEL</b></p> <p><b>Toutes les tranches d'âges</b> : Toujours faire revenir à la réalité, au réel, étape difficile parfois difficile à gérer.</p>
<p><b>EPROUVER SES SENSATIONS</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Eprouvent facilement des sensations (joie, chagrin...).</p> <p><b>7/12 ans</b> : Plus difficile à se laisser aller, l'emprise sociale est grande.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Eprouvent intensément les choses.</p>	<p><b>AGIR SUR LES CHOSES</b></p> <p><b>2/6 ans</b> : Expérimentation par essai / erreur.</p> <p><b>7/12 ans</b> : Fait plus de découvertes.</p> <p><b>&gt; 12 ans</b> : Les choses libèrent, permettent l'évasion ; c'est un moyen pour...</p>

- **Les besoins de l'enfant en fonction de son âge**

AGES	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS INTELLECTUELS	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS SOCIAUX	ACTIVITES
<b>3/5 ANS</b>	Besoin de sieste 4 repas Pas de notion du danger Pas de capacité physique Beaucoup d'énergie	Curieux Petite concentration Immense mémoire Age du pourquoi Influénçable Inconscient Imaginatif Observateur Notion du temps	Grande sensibilité Besoin de câlins Besoin de sécurité Proximité de sa maman Complexe d'Œdipe	Age du « non » Possessif Non prêteur Age du « je » Autonomie Egocentrisme	Dessins - peinture Cuisine Chants avec gestes Cache-cache / jeux Histoires - Contes Construire et détruire Jouer avec l'eau Théâtre marionnettes
<b>6/8 ANS</b>	Ressemblance fille/garçon Energique Souple mais fragile	Curieux Naïf Influénçable Pas de repère dans l'espace-temps Besoin d'explications	Besoin d'affection Besoin de sécurité Besoin d'être consolé	Besoin de responsabilité Pas rancunier Désordonné	Eperviers foulards Chaises musicales Jeux sportifs Jeux de mémoire Activités manuelles Activités artistiques
<b>9/11 ANS</b>	Dynamique Tonique Besoin de se dépenser Bagarres Refus de toilette	Facilité d'apprendre Réfléchit Se pose des questions Début d'autonomie Faire comme les grands Sait lire, écrire et compter Aspect critique	Recherche l'autonomie Pudeur (câlins) Recherche l'attention	Rapports conflictuels Début de rébellion Séparation filles / garçons Idée de domination	Jeux physiques Jeux de pistes Jeux de ballons Jeux d'attaque et de défense Esprit de compétition Stimuler la curiosité
<b>12/14 ANS</b>	Puberté Besoin de se dépenser Mauvaise connaissance physique Différence garçons / filles	Soin d'eux Désir d'apprendre Différence de maturité et d'opinion	Autonomie par rapport à la famille 1 <sup>ère</sup> expérience amoureuse Recherche d'identité Connaissance de soi	Rébellion Importance du regard des autres Formation de groupes Volonté de s'affirmer Se fondre dans un moule	Activités sportives intenses et complexes Durée plus longue Plus de réflexion Plus de logique Jeux combinant le physique et l'intellectuel Jeux de rôles et d'improvisation

- **Organisation du temps repos**

À la sortie de la cantine les enfants sont installés dans le coin rassemblement dans la salle de motricité afin de partager le groupe en deux. Les plus petits passent aux toilettes en premier.

- Temps de repos pour les plus petits ou ceux qui le souhaitent (salle de repos)
- Temps calme pour les plus grands (salle de motricité)

Temps calme :

Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants sont rassemblés sur les canapés afin que l'animateur puisse poser le cadre (il doit expliquer le déroulement et les règles)

- Moment calme tranquille ou l'animateur mènera un temps de lecture ou un temps de relaxation (Cd, musique, ...)
- Temps libre de jeux calmes (jeux de société, lecture, dînette, construction, ...).

Temps repos (2 animateurs) :

Un animateur accueille les enfants aux toilettes puis au lavage des mains, il leur demande de récupérer leur doudou. Le deuxième animateur les aide et leur demande de se rassembler sur le banc à l'entrée du couloir. Dès qu'il y a un nombre suffisant l'animateur demande aux enfants de faire doucement dès qu'ils ont franchi la porte (de ne pas courir, ni crier et de parler à voix basse).

Arrivée devant la porte de repos les enfants se déchaussent, enlèvent leurs lunettes, pulls, leur serre-tête, leur pantalon, (tout ce qu'ils souhaitent retirer pour être le plus confortable). Ils seront déposés sur les bancs ou aux pieds de leur lit.

Les enfants rejoignent leur lit (préalablement installé le matin) dans le calme (la lumière n'est pas totalement allumée).

L'animateur, rejoint par l'autre animateur, aide chaque enfant à s'installer (couverture, repérage du lit,...) il explique alors aux enfants comment va se dérouler le temps repos :

qu'il va éteindre la lumière.

qu'il lira une histoire (lumière éteinte avec porte entre ouverte si besoin).

qu'il invitera les enfants à fermer leurs yeux pour imaginer l'histoire (les images ne seront pas montrées).

qu'il mettra la musique.

que s'ils se réveillent ils ne doivent pas faire de bruit et peuvent se lever pour rejoindre le groupe dans la salle de motricité (si l'animateur doit quitter la salle de repos penser à laisser la porte entrouverte).

**Rôle et attitude de l'animateur :**

**Il doit parler à voix basse, être rassurant (geste, voix, ...)**

L'animateur en renfort reste si besoin pour aider à l'endormissement.

Il passe de lit en lit pour rassurer les enfants et s'installe près des plus remuants.

Au réveil (avant le goûter) l'animateur rentre dans la salle, commence à plier les draps dans le calme et parle à voix basse, les invite à se rechauffer...

Il peut être aidé par le second animateur si besoin.

Les enfants rejoignent le reste du groupe au fur et à mesure (pour le mercredi penser à empiler les lits).

Le réveil doit être effectué dans le calme.

- Fiche projet/bilan d'activité



08/04/2019

Préparation animateur(s)

## PROJET D'ACTIVITE

Nom(s) et Prénom(s) :

ALAE/ALSH :

Période :

<p>Objectif(s) pédagogique(s) : (cf projet pédagogique)</p>	<p>Qu'est-ce que cette activité va apporter à l'enfant (répondre à l'objectif) ? :</p>	<p>Nom de l'activité :</p>
<p>Public visé (tranches d'âges, nombre d'enfants) :</p>		
<p>Description technique : Déroulement de l'activité, durée, nombre de séances, progression, étapes (ou joindre photocopie avec descriptif, règle du jeu, croquis...)</p>		
<p>Lieu de l'activité et matériel nécessaire :</p>		

## BILAN DE L'ACTIVITE

<p>Est-ce que l'activité a répondu à l'objectif posé et qu' a t-elle apporté à l'enfant ?</p>	
<p>Quelles sont les satisfactions rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité (durée, lieu, matériel, public, implication des enfants...)?</p>	
<p>Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité (durée, lieu, matériel, public, implication des enfants...)?</p>	
<p>Si cette activité devait se refaire, que faudrait-il garder et/ou changer ?</p>	

